

RAPPORT DU JURY CAFIPEMF

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

Académie d'Orléans-Tours



Session 2017

PRÉAMBULE

L'organisation de l'examen du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître Formateur (CAFIPEMF) est définie par la [circulaire n° 2015-109 du 21 juillet 2015](#).

La circulaire précise la composition du jury qui est présidé par le recteur d'académie ou par son représentant :

- a) un inspecteur de l'éducation nationale du premier degré ;
- b) un conseiller pédagogique ;
- c) un maître formateur ;
- d) un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional.

Deux examinateurs qualifiés sont adjoints au jury pour les épreuves d'admission :

- un inspecteur chargé d'une circonscription ;
- un enseignant de l'école supérieure du professorat et de l'éducation proposé par le directeur de celle-ci.

La composition du jury tient compte du choix de l'option éventuellement effectué par le candidat.

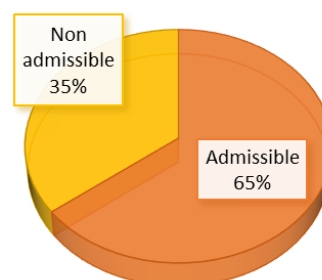
DONNEES STATISTIQUES

1. Admissibilité :

Nombre de candidats inscrits	Total
Hommes	14
Femmes	42

Nombre de candidats ayant présenté l'épreuve d'admissibilité	Total
Hommes	10
Femmes	38

Résultats	Total femmes	Total hommes
Admissibles	25	6
Non admissibles	13	4

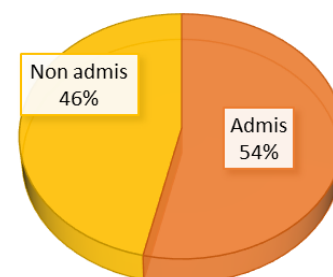


2. Admission :

Nombre de candidats inscrits	Total
Hommes	8
Femmes	55

Nombre de candidats ayant présenté les épreuves d'admission	Total
Hommes	6
Femmes	50

Résultats	Total femmes	Total hommes
Admis	27	3
Non admis	23	3



RAPPORT DES MEMBRES DU JURY SUR L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSIBILITE

1. Les attendus de l'épreuve :

Dans l'ensemble, les candidats perçoivent assez bien les attendus de cette épreuve et en connaissent parfaitement son déroulement.

2. Préparation :

La préparation et la présentation du dossier sont inégales. L'investissement des candidats dans la préparation du dossier ressort immédiatement à leur lecture ; certains commettent des négligences matérielles (orthographe, syntaxe, reliure, ...) ou des maladresses de contenus (longs descriptifs de classes transplantées, pratiques peu innovantes, manque de cohérence avec les futures compétences de formateur).

3. Qualités relevées chez les bons candidats (dossier, exposé, entretien) :

Les candidats les plus performants élaborent des dossiers clairs et savent parfaitement gérer le temps alloué pour la présentation. Lors de l'entretien, ils se projettent dans la fonction sollicitée et adoptent un positionnement de futur formateur avec des qualités d'analyse, d'écoute et de dialogue. Une bonne complémentarité entre l'écrit du dossier et sa présentation orale est attendue.

Les échanges sont de très grande qualité s'ils s'appuient sur des connaissances et des expériences professionnelles solides. Les meilleurs candidats s'appuient sur des lectures fouillées, sur une présentation claire et dynamique mais également sur un sens critique.

4. Principaux défauts relevés chez les candidats (dossier, exposé, entretien) :

Inversement, un mauvais positionnement dans le dossier et l'exposé ou une représentation de la fonction de formateur erronée obèrent fortement la réussite à l'examen. Par ailleurs, on ne peut réussir cet examen sans s'appuyer sur une réflexion didactique approfondie et des références théoriques solides.

Au cours de l'entretien, on constate que certains candidats ne possèdent pas les connaissances et les compétences minimales (textes réglementaires de base, ouvrages didactiques de référence...) que l'on est en droit d'exiger d'un futur formateur. D'autres éprouvent de réelles difficultés à comprendre et à analyser les questions posées. Les réponses proposées sont alors rapides ou au contraire longues et verbeuses.

Pour les candidats à un CAFIPEMF avec option, on ne peut concevoir qu'aucun élément relatif à la spécialisation choisie ne figure dans le dossier ou ne soit évoqué par le candidat lors de l'entretien.

5. Recommandations :

Les candidats sont invités à faire une lecture attentive de la circulaire parue au B.O. [n°30 du 23 juillet 2015](#) pour bien prendre la mesure des changements de cet examen.

Il est important de faire du lien entre son parcours professionnel et les compétences attendues d'un formateur.

Au cours de l'exposé oral, il convient d'adopter une posture professionnelle. Il est vivement conseillé de parfaitement écouter les questions du jury. Par ailleurs, on attend d'un futur formateur l'usage d'un langage soutenu et une communication à la fois fluide et réfléchie.

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

Session 2017

Si le candidat souhaite utiliser un diaporama de présentation, il faut que les diapositives soient lisibles avec des messages synthétiques et clairs.

Le candidat doit faire valoir ses motivations à travers l'explicitation d'un projet professionnel en adéquation avec les missions d'un maître formateur ou d'un conseiller pédagogique. Pour ce faire, il est souhaitable de s'informer précisément des missions d'un PEMF ou d'un CPC/CPD.

Enfin, il est nécessaire de s'approprier les grands enjeux pédagogiques et éducatifs de l'Ecole. Lors de l'entretien, on attend des candidats qu'ils soient en capacité de mettre en perspective ces enjeux mais aussi d'explicitier les objectifs pédagogiques et éducatifs assignés. On recommande également aux candidats de ne pas négliger la maîtrise des compétences didactiques qui fonde et rend légitime la fonction de formateur. Par ailleurs, cette maîtrise et l'expérience permettent de conduire un dialogue professionnel avec des enseignants et d'accompagner l'analyse réflexive de leur pratique.

Il est important, pour les candidats qui choisissent une option, qu'ils maîtrisent la didactique de celle-ci, mais qu'ils aient aussi des connaissances fines sur les processus d'apprentissage des autres domaines présents à l'école élémentaire. En d'autres termes, les candidats ne peuvent se contenter des connaissances liées à leur option, mais ils doivent s'ouvrir aux problématiques que peuvent rencontrer les professeurs des écoles maîtres formateurs lors des conseils à prodiguer à un stagiaire.

RAPPORT DES MEMBRES DU JURY SUR L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

1. Les attendus de l'épreuve :

Les candidats ayant obtenu une note entre 15 et 20 montrent une très bonne compréhension des attendus de l'épreuve et des enjeux qui s'y rattachent. Leur présentation orale de la soutenance apporte une véritable plus-value au mémoire. Ils sont attentifs aux questions du jury auxquelles ils répondent avec sincérité et sérénité.

Les candidats dont les notes sont inférieures à 12 n'adoptent pas suffisamment la posture attendue d'un futur formateur. Leur présentation est souvent une redite de leur mémoire, ils ne sont pas en mesure de prendre de la distance et de la hauteur par rapport à leur seule expérience. Certains candidats font preuve d'un dogmatisme de mauvais aloi qui ne permet pas d'élargir le questionnement et la réflexion.

Les candidats qui étaient déjà titulaires d'un CAFIPEMF généraliste et qui passaient une spécialité, n'ont pas tous bien appréhendé les nouveaux attendus de l'épreuve.

2. Préparation :

Les candidats qui prennent bien la mesure de l'enjeu de l'épreuve l'ont préparée avec sérieux, rigueur et ont pris soin d'enrichir leurs connaissances, qu'elles soient théoriques ou réglementaires. Ils ont parfaitement mesuré l'importance du choix du sujet de mémoire et de la problématique posée.

D'autres, peut-être par excès de confiance ou encore pour avoir mal appréhendé le niveau requis pour l'épreuve de cet examen, semblent beaucoup moins bien préparés : manque voire absence de références théoriques, références théoriques trop anciennes ou mal maîtrisées, posture de formateur mal assumée voire inexistante.

3. Qualités relevées chez les bons candidats (mémoire, soutenance, entretien) :

Le mémoire des meilleurs candidats est rédigé dans un langage écrit soutenu ; il contient un sommaire, une pagination, une bibliographie, des notes de bas de pages, une problématique claire et des hypothèses de recherche précisément identifiées. Les parties théoriques trouvent une résonance justifiée dans la partie expérimentale. La conclusion répond à la problématique et montre une ouverture. Le nombre de pages est respecté.

La soutenance prend appui sur un diaporama de qualité tant sur le plan de la maîtrise de l'outil numérique que sur le plan du contenu. Les candidats montrent leur posture de formateur et leur capacité à appréhender un groupe. Les apports de la soutenance constituent une véritable plus-value à l'écrit et font état de la réflexion du candidat depuis le moment où il a déposé son mémoire.

Ces candidats savent entrer dans l'échange avec le jury en gardant le sourire malgré le stress engendré par l'épreuve. Les réponses aux questions du jury font preuve d'une réflexion authentique, très appréciée, et s'appuient sur des connaissances avérées. Ils acceptent la controverse et les mises en situation en gardant la distance nécessaire, qualité indispensable lorsqu'un formateur est face à un groupe de stagiaires ou un enseignant en formation.

4. Principaux défauts relevés chez les candidats (mémoire, soutenance, entretien) :

Les mémoires des candidats n'ayant pas obtenu une appréciation correcte, ne montrent pas les qualités d'écriture requises : langage écrit peu soutenu, absence ou mauvaises maîtrises des règles typographiques et présence de fautes d'orthographe. On regrette que les attentes en termes de nombre de pages ne soient pas respectées. Par ailleurs, les annexes sont trop foisonnantes et non hiérarchisées. Certains mémoires témoignent de connaissances disciplinaires mal maîtrisées ou dépassées.

La soutenance reprend les éléments déjà présents dans le mémoire sans améliorer son contenu. Certains candidats maîtrisent mal l'outil numérique, tant dans son aspect technique que dans son

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

Session 2017

aspect pédagogique et la présentation en souffre. Le plan de la soutenance, quand il est annoncé, n'est pas toujours respecté. Certains candidats cherchent à promouvoir leur façon d'enseigner avec un manque de recul, au lieu de se projeter dans les fonctions d'accompagnement et de conduite du changement.

Lors de l'entretien, le jury va chercher à aider le candidat à développer les éléments qui font défaut dans le mémoire ou dans la présentation. Il va alors se saisir des affirmations théoriques ou pratiques du candidat et lui demander de les expliquer ou de les justifier. Les candidats en difficulté ne se saisissent que très peu de cette opportunité qui leur permettrait d'apporter des éléments supplémentaires. Certains candidats font preuve de dogmatisme par rapport à un dispositif pédagogique sans pouvoir l'expliquer et le justifier par des connaissances théoriques. On observe, par ailleurs, un manque de connaissances des systèmes de formation initiale et continue alors que les candidats souhaitent s'engager dans des fonctions de formateur.

5. Recommandations :

Mémoire :

- Respecter les règles typographiques : pagination, sommaire, notes de bas de pages, texte justifié, acronymes écrits explicitement lors de leur première utilisation dans le texte.
- Respecter exactement le nombre de pages demandé.
- Ne pas surcharger d'annexes inutiles à la compréhension du mémoire.
- Utiliser une langue écrite soutenue.
- Relire plusieurs fois et faire relire pour éviter les coquilles et les fautes d'orthographe.
- Mettre en évidence la problématique et les hypothèses.
- Équilibrer les parties théoriques et les parties pratiques ou expérimentales.
- Mettre en résonance les connaissances théoriques avec l'expérimentation.
- Proposer une bibliographie réfléchie, dense et récente.
- Éviter de citer des auteurs ou des chercheurs si l'on n'est pas en capacité de développer leurs théories ou leurs travaux au moment de l'entretien.
- Montrer de manière explicite la projection vers la fonction de formateur.

Soutenance :

- Utiliser un diaporama à bon escient.
- Poser sa voix pour être parfaitement audible.
- Limiter le rappel du mémoire à 3 ou 4 minutes. Tous les membres du jury disposent du mémoire à l'avance et le lisent attentivement avant la soutenance.
- Apporter des éléments nouveaux qui montrent que la réflexion a continué après le rendu du mémoire.
- Rester dans le cadre d'une soutenance en mettant en valeur les capacités de formateur mais ne pas entrer dans le cadre d'un entretien de recrutement d'une entreprise privée.
- Être debout permet de montrer sa posture de formateur et son aisance à l'oral.

Entretien :

- Être à l'écoute des questions du jury, y répondre simplement en faisant preuve de concision : le jury n'est pas là pour "piéger" le candidat, mais pour l'aider à développer ses idées et pour entendre des précisions. Les candidats ne doivent pas être sur la défensive mais plutôt faire valoir leurs capacités à analyser voire à se décentrer.
- Rester sobre, humble et souriant : utiliser un langage naturel, expliquer les choses telles qu'elles sont perçues dans le cadre d'une future fonction de formateur. Le discours doit être adapté à la situation et on ne peut admettre de futurs formateurs, familiarités et critiques de l'Institution.
- Éviter les phrases convenues et les dogmatismes pédagogiques qui laissent penser qu'il n'existe qu'un seul modèle pour enseigner.
- Écouter la controverse, la comprendre, la prendre en compte pour répondre.
- Prendre du recul et de la hauteur par rapport à une expérience personnelle.
- Être en capacité d'élargir son propos au-delà du cycle d'enseignement et de la discipline présentés dans le mémoire.